



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le lundi 5 janvier 2009

Mots-clés : SYNDICAT INFORMATIQUE / TRANSMISSION D'ENTREPRISE
RELATIONS D'AFFAIRES / PARTENARIAT / FORMATION / QUALITÉ

En 2009, le 3SCI poursuit sa modernisation

■ Le Syndicat des Sociétés de service et des conseils en informatique (3SCI) compte poursuivre en 2009 la politique de rénovation engagée par son bureau depuis 2006. ■ Pour le 1^{er} semestre 2009, il annonce la mise en place, via son site Internet, d'une plate-forme collaborative. Son objectif est de faciliter la communication et les relations d'affaires entre ses membres, et la mise en place d'un partenariat avec une structure destinée à renseigner et à assister les adhérents sur toutes les questions liées à la transmission d'entreprises.

Mise en place d'un lieu d'échange collaboratif pour les adhérents

Parce que la mise en contact et le développement des échanges entre membres font partie des missions d'un syndicat professionnel, le 3SCI entend jouer son rôle en la matière. Liés par leur domaine d'intervention – l'informatique –, les adhérents du 3SCI pourraient ainsi opportunément échanger des services, s'associer pour réunir leurs compétences sur un projet ou répondre à un appel d'offres, se communiquer des informations essentielles pour l'exercice de leur métier. Les responsables du syndicat ont donc décidé de s'appuyer sur leur site Internet pour susciter communications et échanges d'informations.

« La plupart du temps, nos adhérents ne se connaissent pas entre eux et font transiter leurs demandes par le syndicat. Pourtant, leurs préoccupations sont voisines et leurs besoins et compétences souvent complémentaires. Ils auraient donc intérêt à échanger directement entre eux. C'est pourquoi nous souhaitons que se mette en place un modèle de communication plus horizontal et plus collaboratif », indique Jacques Chevignard, trésorier du 3SCI.

Pour y parvenir, le 3SCI va engager une refonte de sa base de données. L'idée est de mieux utiliser les informations dont il dispose, souvent éparpillées : domaines d'interventions de chaque société, compétences, etc. Ce travail de qualification complet est programmé pour le début de l'année. Parallèlement, le syndicat va mettre en place sur son site Internet des outils de collaboration et d'échange d'informations et de compétences. *« Les communications vont d'abord se faire par l'intermédiaire du forum. Elles pourront donner lieu à des tas d'opportunités de collaboration ou d'échanges et, pourquoi pas, à de nouvelles affaires »,* commente le trésorier du 3SCI. Celui-ci n'exclut pas ultérieurement d'autres formes de mise en relation comme le e-mailing et, selon lui, cette communication horizontale est *« d'autant plus nécessaire que le syndicat ne sera pas en mesure de gérer un surcroît de demandes ».*

Un partenariat avec une structure pour épauler les adhérents sur le dossier « transmission d'entreprises »

À l'image de son offre en matière d'assurance, le 3SCI a par ailleurs décidé de mettre en place un partenariat avec une structure « *transmission d'entreprises* », dont le rôle sera d'apporter des informations et conseils juridiques et financiers aux dirigeants qui envisagent une cession totale ou partielle de leur société.

En effet, le 3SCI se trouve aujourd'hui confronté à une problématique générationnelle, avec une myriade de petites structures dont les créateurs vont atteindre l'âge de la retraite. « *Il existe des cabinets spécialisés par secteur et par taille d'entreprise dont quasi-totalité proposent des audits et des évaluations. Mais ceux-ci ne sont pas toujours compétents pour réaliser des évaluations financières pertinentes sur des activités qu'ils ne maîtrisent pas complètement et pour lesquelles ils doivent souvent prendre en compte des actifs immatériels et un environnement technologique qui évolue très vite. Notre idée est ici de trouver un partenaire qui va aider nos adhérents dans leur démarche* », justifie Jacques Chevignard, qui rappelle que « *c'est le rôle d'un syndicat professionnel de fournir des services adaptés à la demande de ses membres* ».

Le 3SCI souhaite mettre en place ce partenariat avec un organisme le plus rapidement possible. Pour cela, la sélection de cette structure spécialisée dans la reprise et la transmission d'entreprises est en cours. « *Nous recherchons un partenaire en mesure de traiter les dossiers de nos adhérents qui le souhaitent dans leur globalité, c'est-à-dire en prenant en compte l'ensemble de leurs aspects juridiques et financiers* », résume Jacques Chevignard.

A propos du 3sci. Le 3sci a été créé en 1985. Il s'est fixé comme mission l'aide au développement et à la pérennité des TPE et PME de l'informatique via la mise à disposition d'un ensemble de services et une représentation de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et des collectivités. L'organisation, qui compte aujourd'hui près de 300 adhérents, s'est dotée en 2006, d'un nouveau bureau. Il est dirigé par trois membres : son président, Michel Quinot, à la tête d'une société de conseils, son secrétaire général, Olivier Bouderand, P-DG d'une société d'édition de logiciels, et son trésorier, Jacques Chevignard, gérant d'une société de services et de distribution informatique.

Pour en savoir plus : www.3sci.fr

Contacts

Relations presse ■ Agence C3M ■ Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle Amiard, michelle.amiard@agence-c3m.com ■ Cathy Lacides, cathy@agence-c3m.com

3sci ■ Olivier Bouderand, secrétaire général ■ 19, rue Rosenwald 75015 Paris - Tél. : 01 47 07 02 99 - info@le3sci.fr